



**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AAONO/SODECAO/CIPM//2023 DU 19 JANVIER 2023
POUR LA SURVEILLANCE ET LA SECURISATION DES LOCAUX ET DES RESIDENCES DE CERTAINS
RESPONSABLES DE LA SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DU CACAO (SODECAO)
EXERCICE 2023, 2024 ET 2025 EN PROCEDURE D'URGENCE.**

Financement : RECC ligne 61900 ; Exercice 2023 et suivants

I. Objet de l'Appel d'Offres :

Le Directeur Général de la SODECAO lance un Appel d'Offres pour la surveillance et la sécurisation des locaux et des résidences de certains Responsables de la Société de Développement du Cacao (SODECAO).

II. Consistance de la prestation

Dans le cadre de l'exécution du projet cité en référence, la SODECAO envisage de solliciter les services de gardiennage pour la surveillance et, la sécurisation des locaux et des résidences de certains Responsables de la SODECAO.

III. Délai et lieu d'exécution

La période d'exécution est de trente-quatre (34) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage de la prestation conformément aux tranches suivantes :

- Tranche ferme : dix (10) mois du 1^{er} mars au 31 Décembre 2023
- Première tranche conditionnelle : douze (12) mois du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024
- Deuxième tranche conditionnelle : douze (12) mois du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025

Les prestations se feront au siège et dans les résidences de certains responsables de la SODECAO.

IV. Allotissement :

Sans objet.

V. Coût prévisionnel :

Le coût prévisionnel du marché est de TTC FCFA Cent dix-huit millions (118 000 000) répartis comme suit :

- Tranche ferme : 38 000 000 de FCFA
- Première tranche conditionnelle : 40 000 000 de FCFA
- Deuxième tranche conditionnelle : 40 000 000 de FCFA

VI. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises de droit Camerounais agréées dans la prestation des services de gardiennage en République du Cameroun.

VII. Financement

Le financement du présent Appel d'Offres sera assuré par la RECC (61900) Exercice 2023 et suivants.

VIII. Caution de soumission:

Chaque Soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement bancaire ou organisme financier agréé par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant deux millions (2 000 000) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

IX. Consultation et Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré, dès publication du présent avis, à la SODECAO (bâtiment SDAA porte n°17) contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de cent vingt mille (120.000) F CFA.

Les frais d'achat du dossier sont versés au compte spécial CAS-ARMP N° 335988 ouvert dans les livres comptables de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC).

Lors du retrait du dossier, chaque Soumissionnaire devra se faire enregistrer en indiquant son adresse complète (BP, Tél., Fax, e-mail).

X. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devront parvenir ou être déposées contre récépissé de soumission à la SODECAO, au plus tard le **16 février 2023** à 09H00, heure locale et porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AAONO/SODECAO/CIPM/2023 DU 19 JANVIER 2023 POUR LA SURVEILLANCE ET LA SECURISATION DES LOCAUX ET DES RESIDENCES DE CERTAINS RESPONSABLES A LA SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DU CACAO (SODECAO), EXERCICE 2023, 2024 ET 2025 EN PROCEDURE D'URGENCE.»

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

XI. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent dater de moins de trois (03) mois en ce qui concerne la carte de contribuable, le registre de commerce, le certificat de non faillite, l'attestation de non-redevance et l'attestation de domiciliation bancaire, et avoir été produites postérieurement à la date de signature du présent Avis d'Appel d'Offres, pour ce qui est de l'attestation de la CNPS, de la quittance d'achat du Dossier d'Appel d'Offres, de la caution de soumission et de l'attestation de non-exclusion de l'ARMP.

Toute Offre incomplète, au regard des prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou organisme financier agréé par le ministère en charge des finances.

XII. Durée de validité des offres

Les Soumissionnaires restent tenus par leurs Offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

XIII. Ouverture des offres

L'ouverture des plis contenant les pièces administratives, financières et techniques aura lieu le **16 février 2023** à 10 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de la SODECAO en présence de chaque Soumissionnaire qui le désire ou de son représentant dûment mandaté.

XIV. Critères d'évaluation

a. Critères éliminatoires

1. Absence de caution de soumission ;
2. non-respect de plus de trois (03) critères essentiels ;
3. absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après le délai réglementaire accordé par la CIPM;
4. fausse déclaration, substitution ou falsification d'une pièce administrative ;

5. absence d'agrément pour l'exercice de l'activité de gardiennage signé par le Président de la République;
- b. Critères essentiels :
1. **Présentation de l'Offre :** Pièces rangées dans l'ordre prescrit par le RPAO, Documents séparés par des intercalaires de couleur autre que le blanc, Offre reliée sur toute la longueur de la feuille.
 2. **Capacité Financière :**
 - le chiffre d'affaires cumulé \geq quatre-vingt-dix millions (90.000.000) F CFA sur les trois dernières années ;
 - Accès à la ligne de crédit ou autres ressources financières \geq 30 millions de FCFA ;
 3. **Référence du Soumissionnaire**
 - minimum deux marchés similaires (premières et dernières pages) assortis des procès-verbaux de réception, exécutés au cours des trois (03) dernières années ;
 4. **Qualification du personnel :**
 - **Agent** : BEPC + 03 ans d'expérience (attestés par des copies certifiées des diplômes et des CV actualisés signé par les titulaires) ;
 - **Maître-chien** : BEPC + 03 ans d'expérience (attestés par des copies certifiées des diplômes et des CV actualisés signés par les titulaires) ;
 - **Carnet de vaccination des chiens** ;
 5. **Conformité du matériel**
 - Carte grise du véhicule d'intervention d'urgence
 - Attestation sur l'honneur de la disponibilité du matériel conformément aux Termes de Référence (signé et daté)
 6. **Garanties de prestation**
 - lettre de garantie de sécurisation de la SODECAO (daté et signé) sur l'honneur selon le modèle joint ;
 - couverture par une police d'assurance pour la responsabilité civile ;
 7. **Méthodologie et délais**
 - Méthodologie conforme au terme de Références
 - Respect des délais de prestation
 8. **Acceptation des conditions du Marché**
 - Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) dûment paraphé, daté et signé.

XV. Attribution du Marché

La Commission interne de Passation des Marchés proposera au Maître d'ouvrage l'attribution du Marché au Soumissionnaire remplissant les capacités techniques requises et dont l'Offre financière sera jugée la moins-disante et réaliste.

XVI. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la SODECAO (bâtiment SDAA, porte 17 Tél. 222-30-45-44).

Yaoundé, le 19 janvier 2023

LE DIRECTEUR GENERAL,
Autorité Contractante

EKO'O AKOUAFANE Jean Claude

Ampliations :

- ARMP
- S/CIPM